

# Le Pantalon

un téléfilm de Yves Boisset

D'après le récit d'Alain Scoff *Le Pantalon* - Editions J.C. Lattès

Avec Wadeck Stanczak, Philippe Volter, Bernard-Pierre Donnadieu,  
Jean-Paul Comart, Marie Verdi

Sept d'or 1998 du meilleur film de télévision

Prix d'interprétation pour Philippe Volter au FIPA 1998

**arte**

> 20.45  
vendredi 16 octobre 1998

Contact presse: Virginie Doré /Grégoire Mauban - 01 55 00 70 46 / 48  
v-dore@paris.arte.fr / g-mauban@paris.arte.fr

internet : [www.arte-tv.com](http://www.arte-tv.com)



## Le Pantalon

Yves Boisset dénonce l'absurdité de la guerre de 14 et la terrible attitude des membres de l'état-major français.

C'est l'histoire d'un soldat, Lucien Bersot, fantassin sur le front de l'Aisne en février 1915.

Ce soldat fut affublé, en plein hiver, d'un pantalon de toile blanche. En toute logique, martyrisé par le froid, il réclama un pantalon de laine rouge garance comme en portaient ses camarades à cette époque.

Un jour, devant son insistance, le sergent Fourrier lui en tendit un en loques, maculé de sang, celui d'un mort. Il lui intima l'ordre de le revêtir tout de suite. Il s'y refusa.

Alors commence l'une des histoires les plus affligeantes et incroyables de la « Grande Guerre ».

## Yves Boisset L'indispensable insolence

Dans tous ses films, Yves Boisset n'a eu de cesse de se frotter à des faits de société, embrassant des vérités pas toujours bonnes à dire, des sujets tabous de l'histoire contemporaine. Il aborde ici un thème qui lui tient à coeur : un individu broyé par une institution qui le dépasse totalement.

*« Le sujet du Pantalon me tenait particulièrement à coeur; je me suis battu huit ans avant de parvenir à le réaliser. Tout comme L'affaire Dreyfus à laquelle au départ personne ne croyait, je pense que Le Pantalon peut intéresser nombre de gens. Le film s'avère forcément un peu différent du récit remarquable d'Alain Scoff. Nous avons adapté son livre en revenant au plus près de la réalité, mettant un point d'honneur à être irréprochables, afin que tout soit historiquement exact et probable, c'est à dire que l'on puisse en apporter la preuve. Nul ne peut nous reprocher d'avoir travesti la réalité, puisque cette anecdote relève de l'Histoire. D'ailleurs, les services historiques de l'armée, qui avaient déjà participé au tournage de L'Affaire Dreyfus, nous ont apporté un soutien formidable, nous procurant entre autres des photos introuvables d'exécution pour l'exemple. »*

### Une petite histoire dans l'histoire avec un grand H

*« Bersot, fusillé pour avoir refusé de mettre un pantalon retiré sous ses yeux à un cadavre, n'est pas un politique, encore moins un révolté. Contrairement aux mutinés de 1917, qui exprimaient un ras-le-bol général de la guerre et de l'armée, Bersot n'a pas de conscience politique réelle. Il n'a jamais refusé d'obéir aux ordres les plus contraignants et accepte d'aller à la boucherie avec un courage proche de l'héroïsme. Mais il refuse, à titre individuel, la bêtise et l'injustice.*

*Bersot est broyé par une machine froide qui le dépasse complètement. Les officiers qui le condamnent à mort à l'issue d'un Conseil de Guerre dont la sentence est décidée à l'avance, les soldats qui le fusillent en obéissant aux ordres à contre-cœur, ne sont pas fondamentalement mauvais. Ils appliquent aveuglement les règles d'un jeu qu'ils n'ont pas choisi.*

*Paradoxalement, les humanistes qui le réhabiliteront en 1922 (ce qui fera une belle jambe à Bersot) ne feront eux-mêmes qu'appliquer les nouvelles règles d'un nouveau jeu. On pourrait d'ailleurs se demander s'ils n'auraient pas eux-mêmes exécuté Bersot en 1915. Tant il est vrai que la destinée tragique de Lucien Bersot n'est qu'une toute petite histoire perdue dans le fatras sanglant de l'Histoire avec un grand H. »*

## Le Pantalon

*Le Pantalon* est le premier film français qui aborde le cas des fusillés pour l'exemple de la guerre de 14-18.

*« Il y avait bien eu dans le cinéma américain Les sentiers de la gloire de Kubrick (interdit pendant vingt ans en France), dans le cinéma anglais Pour l'exemple de Losey, dans le cinéma italien Les hommes contre de Rosi. Mais dans le cinéma français, rien ! Un silence tonitruant. Un silence aussi pesant que la chape de plomb qui repose en France sur des sujets comme la guerre d'Algérie, le racisme, la corruption de la police, les liaisons dangereuses des milieux politiques avec le Milieu, la dictature des lobbys médicaux ou celle tout aussi malfaisante de l'audimat sur les programmes télévisés. »*

Depuis *Le pantalon*, Yves Boisset a tourné une comédie pour la télévision intitulée *La fine équipe* avec Jean Yanne, Elisabeth Vitali, Yves Afonso et Farid Chopel. Dès le début de l'année prochaine, il tournera pour le cinéma *L'affreux* d'après le roman de Franz Olivier Giesbert. Il a toujours en projet *Pauline*, un film de cinéma, inspiré par l'histoire authentique d'une jeune fille tondue, emprisonnée et torturée à Dunkerque en 1945 par de courageux résistants de la dernière heure parce qu'elle avait aimé un jeune soldat allemand.

# Wadeck Stanczak

Il y a six ans, Wadeck Stanczak avait déjà tourné sous la direction d'Yves Boisset, dans un téléfilm, *Les connaisseurs*, où il interprétait un jeune boxeur pris dans les rouages d'un univers de mafiosi. En entrant dans le monde de Boisset, Wadeck Stanczak trouve ainsi par deux fois la mort, victime, dans chacun de ces rôles, d'une organisation qui nie l'homme pour ne s'intéresser qu'à sa propre puissance et à ses intérêts. A travers ces deux personnages, il a donc incarné ce qui constitue la moelle épinière des films de Boisset : un individu broyé par un système.

**Yves Boisset a immédiatement pensé à Wadeck Stanczak pour incarner Lucien Bersot :**

*« C'est un type que j'aime bien et je trouve qu'il avait le même regard un peu naïf que Bersot. »*

**Quant à Wadeck Stanczak, l'histoire tragique de Lucien Bersot l'a fasciné :**

*« C'est un homme simple, un brave mec qui va à la guerre par obligation. Il est pris au piège d'une machination qui le dépasse et dont il n'a pas conscience, écrasé par l'ampleur de ce qui s'abat sur lui. C'est une victime qui subit, sans pouvoir réagir, devenant le jouet d'une stratégie politique établie par des ambitieux. Comme à cette époque, beaucoup d'autres pauvres bougres.*

*L'époque 14-18 a été fertile en comportements absurdes. Nombre de hauts gradés étaient des fils à papa, des ambitieux obnubilés par leur carrière, qui n'avaient aucune notion de ce qui se passait sur le terrain. Pour pouvoir accrocher une étoile de plus sur leur uniforme, ils étaient prêts à sacrifier 500 bonshommes en une journée. »*

**Parce qu'il voue un intérêt enthousiaste à cette page d'histoire, Wadeck Stanczak s'est même rendu à Verdun pendant plusieurs jours pour s'imprégner sur le terrain de l'ambiance des champs de bataille.**

*« J'adore cette période, en particulier la guerre de 14, je ne sais pas pourquoi mais elle m'a toujours passionné et intrigué. J'ai dévoré nombre de livres ayant trait à cette époque. Je me souviens d'avoir ainsi été très frappé par l'histoire d'un bataillon qui, parce qu'il n'avait pas eu de morts depuis 15 jours, avait été dans l'obligation de sacrifier une centaine d'hommes dans une mission suicide, totalement inutile, contre les Allemands, pour satisfaire au quota de décès jugé «normal».*

**Celui qui incarne un poilu fusillé pour l'exemple a, au sortir de l'adolescence, songé à devenir ... légionnaire.**

*« J'avais fait mes 12 mois dans l'armée comme moniteur de karaté dans une école de sous-officier. Comme j'avais 18 ans, j'étais un peu sur les nerfs, je ne savais vraiment pas quoi faire, j'avais loupé mes études, j'étais sans diplômes et sans argent, alors j'ai pensé à m'engager comme légionnaire. Je n'avais aucune conviction, aucune envie de tuer qui que ce soit. La Légion s'associait dans mon esprit à l'idée de voyage, d'aventure, de camaraderie. Mon capitaine, averti de mes intentions, m'a détourné de ce projet : la Légion, je ne savais pas ce que c'était, j'étais bien trop jeune pour y entrer. Il m'a conseillé de retourner dans le civil, de travailler un peu et de l'appeler si tout ne se passait pas bien. Il a bien fait ! »*

*Après, j'ai fait mille boulots : j'ai été barman au Palace pendant deux ans, videur ... Puis, en 82, je suis devenu figurant dans un spectacle de Johnny Hallyday où j'exécutais trois, quatre cabrioles sur la scène du Palais des Sports. Dominique Besnehard m'a vu et m'a proposé de passer un casting pour jouer dans Les cavaliers de l'orage de Gérard Vergez. J'ai été pris et tout a commencé. »*

## L'affaire dans son contexte historique

Février 1915. Dans les tranchées, les poilus épuisés et écoeurés par les assauts stériles qui jonchent les champs de bataille des cadavres de leurs camarades accusent une baisse d'enthousiasme. Pour relever les esprits, les hauts gradés trouvent, de leur bureau, la solution : il suffit de faire des exemples, de fusiller quelques hommes pour rétablir la discipline. Des consignes qui viennent de très haut et que le colonel Auroux, expéditif, applique ... Un conseil de guerre, une condamnation capitale, une exécution. La femme de Bersot n'a plus qu'à pleurer...

*« C'est pour les décrets du 2 août et du 6 septembre 1914 qu'ont été institués les conseils de guerre spéciaux, appelés également cours martiales, qui venaient s'ajouter aux conseils de guerre ordinaires.*

*C'était une juridiction d'exception qui avait compétence pour juger civils et militaires suspects de crimes contre l'ordre et la paix établis, formule paradoxale quand on songe qu'on était alors en pleine guerre mondiale ...*

*Les condamnations prononcées par les tribunaux n'étaient alors susceptibles d'aucun appel, recours en révision ou pourvoi en Cassation.» (1)*

### Les consignes qui tuent

*« Auparavant, le 1<sup>er</sup> septembre 1914, le ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, dans une note très " confidentielle " aux généraux commandant les armées, abrogeait le droit de grâce et autorisait les autorités militaires à juger sans avoir procédé à une instruction préalable et à exécuter les condamnés dans les vingt-quatre heures suivant le jugement, cela pour «assurer au fonctionnement de la justice militaire la rapidité qui est une des conditions essentielles de son efficacité. »*

Cette note avait été renforcée par les consignes du général Joffre à ses officiers généraux :

*« Veuillez tenir la main à ce que les officiers sous vos ordres n'hésitent pas lorsqu'il en est besoin à faire usage du moyen énergique de répression qui a été ainsi mis à leur disposition. »*

(Circulaire officielle du 11 novembre 1914).

## L'un ou l'autre

Si Lucien Bersot n'avait pas été fusillé pour avoir refusé un pantalon, certainement, un autre soldat aurait été puni car il fallait absolument, dans l'idée de l'état-major et du colonel Auroux, faire un exemple pour « ragaillardir les hommes ». C'est ce qu'explique, dans une lettre à la veuve Bersot, le chanoine Payen, l'aumônier qui assista Bersot dans ses derniers moments :

*« Le 60<sup>e</sup> R.I. avait été cruellement éprouvé au plateau de Crouy. Le colonel ne sentait pas ses troupes bien en main, d'autant plus qu'il avait fallu reconstituer les compagnies avec des soldats venant des dépôts de l'intérieur. Il a voulu leur montrer qu'il entendait qu'une discipline de fer régnait sur son régiment: si on n'avait pas fusillé Bersot, on en aurait fusillé un autre ... » (2)*

## « Mort par le caprice d'un lâche »

Les circonstances dans lesquelles la veuve de Lucien Bersot apprit la mort de son mari ne pouvaient qu'aggraver sa douleur, comme elle l'a raconté dans une lettre qu'elle adressa au *Quotidien* :

*« Il y a toujours des gens de coeur. Ah! vous ne saurez imaginer ce que je pus souffrir lorsque j'appris dans la rue, le 18 février 1915, l'épouvantable nouvelle. Et à la douleur de l'éternelle séparation s'ajoutait la honte. Oui, je devais, avec ma chère fille, supporter le poids de la honte. Je n'étais pas la femme d'un héros. Mon mari n'était pas mort pour une noble cause. Il était mort par le caprice d'un lâche. Quelle douleur pour une femme, pour une fille de savoir qu'il était mort dans des circonstances aussi abominables ! Quelques jours après, je reçus l'avis de décès de mon mari. Il n'était pas conçu en termes infamants, mais il ne portait pas comme les autres la mention : Mort au champ d'honneur! Je ne pouvais me présenter nulle part sans être blâmée, bafouée. Et, chaque fois que je devais montrer le triste document pour quelque démarche, on me renvoyait de bureau en bureau, disant : « L'avis de décès de votre mari n'est pas en règle. Comment cela se fait-il ? » Et, chaque fois je devais répéter l'horrible chose. Hélas! Ce n'est pas tout. Lorsque mon cher ami fut réhabilité - le 12 juillet 1922 - j'ai demandé que la dépouille de Lucien Bersot fût ramenée ici à Besançon où il est tant aimé et tant regretté. Cette dernière satisfaction m'a encore été refusé ... » (3)*

## Des fusillés pour l'exemple bien avant les mutineries de 1917

Officiellement, écrit Alain Scoff, les condamnations à mort suivies d'exécutions ont été de : 216 en 1914 (en quatre mois seulement!), 442 en 1915, 315 en 1916, 529 en 1917 (le chiffre comprend les décimations ordonnées à la suite des mouvements de révolte) et de 136 en 1918. (4)



## Liste artistique

<b>Wadeck Stanczak</b> .....	Lucien Bersot
<b>Philippe Volter</b> .....	Lieutenant Guérin
<b>Bernard-Pierre Donnadiou</b> .....	Colonel Auroux
<b>Jean-Paul Comart</b> .....	Lieutenant André
<b>Marie Verdi</b> .....	Marie Louise
<b>Riton Liebman</b> .....	Moline
<b>Marc Berman</b> .....	Commandant Poupinel
<b>Jacques Chailleux</b> .....	Langouin
<b>Xavier Percy</b> .....	Caporal Jusot
<b>Thierry Waseige</b> .....	Adjudant chef Thomas
<b>Julien Bukowski</b> .....	Adjudant Prévot
<b>Alain Stevens</b> .....	Cottet-Dumoulin
<b>Jean-Paul Clerbois</b> .....	Martin
<b>Michel Poncelet</b> .....	Journiac
<b>Sarah Beck</b> .....	Aurélie
<b>Bouli</b> .....	Sergent fourrier
<b>Olivier Leborgne</b> .....	Roland Roussel
<b>Serge Kribus</b> .....	Sergent de Velna
<b>André Debaar</b> .....	Général
<b>Jean-Henri Compere</b> .....	Capitaine
<b>Bernard Marbaix</b> .....	Colonel d'état-major
<b>Daniel Charlier</b> .....	Sergent Chef
<b>Christophe Siatidis</b> .....	Chauffeur

**Christian Hecq** .....Garde A cellule  
**Christophe Sermet** .....Garde B cellule  
**Olivier Callebaut** .....Sous-lieutenant Compiègne  
**John Dobrynine** .....Aumonier du régiment  
**Yvette Merlin** .....Tante Marie-Louise  
**Michel Franssen** .....Commandant d'état-major  
**Christian Courtois** .....Millerand  
**Elie Lison**.....Joffre  
**Pierre Geriano**.....Penelon  
**Alain Scoff**.....Présentateur  
**Philippe Constant** .....Brigadier Barrage  
**Patrick Waleffe** .....Chanteur comique troupier  
**Viviane Collet** .....Lavandière C  
**Françoise Pavie** .....Madame Roussel - Lavandière A  
**François Dyrek**.....Père Bersot  
**Andélé**.....Soldat Manchot  
**Fred Lammerant** .....Téléphoniste  
**Michel Guillou** .....Brigadier St Sevrin  
**Philippe Cochin** .....Gendarme ST Sevrin  
**Jean-Marc Gonthier** .....Adjudant gare  
**Jean-Paul Landresse**.....Sergent fourrier Caserne  
**Jacob Ahrend**.....Adjudant tranchée

## Liste technique

Réalisation.....	<b>Yves Boisset</b> D'après le récit d'Alain Scoff, <i>Le Pantalon</i> , publié aux Editions J.C. Lattès
Scénario.....	<b>Alain Scoff</b>
Adaptation et dialogues.....	<b>Yves Boisset et Alain Scoff</b>
Musique.....	<b>Angélique et Jean-Claude Nachon</b>
Image.....	<b>Dominique Chapuis (A.F.C.)</b>
Son .....	<b>Jean-Pierre Fenie</b>
Montage.....	<b>Suzanne Lang-Willar</b> <b>Nicole Berckmans</b>
Décors.....	<b>Pierre Decraen</b>
Costumes.....	<b>Catherine Gorne-Achdjian</b>
Producteur délégué.....	<b>Jean-Pierre Guérin,</b> <b>Jean-Pierre Berckmans</b>
Unité de Programmes Fictions La Sept ARTE.....	<b>Pierre Chevalier</b>
Une coproduction	<b>GMT Productions, La Sept ARTE, France 2,</b> <b>Prima Vista, RTBF</b>

90 minutes - 1996

1 - *Le Pantalon* d'Alain Scoff (Editions J.C. Lattès)

2 - Cahiers des Droits de l'Homme

3 - Le Quotidien, 26 février 1924

4 - Chiffres communiqués par le ministère de la Guerre et publiés par *le Crapouillot* (août 1934)